

Bulletin d'inscription séjour Méjannes le Clap du 14 au 21 Mai 2022

Nom :Prénom : Adresse :

.....

N° téléphone : portable.....

Mail :

Date de naissance :Lieu de naissance :

Je bénéficie de l'aide de l'ANCV* : OUI - NON

Pour les conjoints : Je serai accompagné(e) de :

NomPrénom

Date de naissance Lieu de naissance.....

Qui bénéficie aussi de l'aide de l'ANCV* : OUI – NON

Pour les amis(e)s : veuillez préciser avec qui vous souhaitez partager votre logement :

Je souhaite partager mon logement avec

En option : Le logement en chambre individuelle : 11€/nuit/personne oui - non

Bulletin d'inscription à remettre ou à envoyer à l'attention de Mr Jean-François Leullier à LSR-Muret 1, Avenue de l'Europe 31600 Muret **avec un chèque de 50€** à l'ordre de LSR-Muret pour valider l'inscription.

***Conditions pour être éligible à l'aide de ANCV :**

Nombre de parts et « Revenu fiscal de référence » :

Pour 1 part : 14997 € maxi

1,5 part : 20029 € maxi

2 parts : 25061 € maxi

2,5 parts : 30093 € maxi

PS : Pour bénéficier des 160€ de l'aide de l'ANCV les personnes concernées doivent adresser leur bulletin d'inscription accompagné obligatoirement des photocopies de leur dernier avis d'imposition et de leur carte d'identité.